



Parc national
des Pyrénées



En partenariat avec la
Communauté de Communes du Haut-Béarn



HAUTBÉARN^{*}
communauté de communes



**Le chauffage au bois
en 3 bonnes pratiques**

conseil
N°1

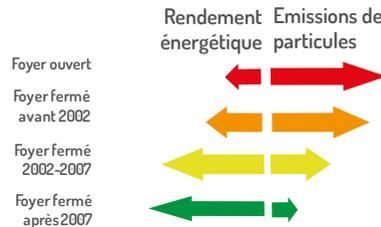
Le bon équipement

Une puissance adaptée à votre logement

À titre indicatif :
pour une maison
des années 70, à 600 m
d'altitude, avec une
isolation moyenne.

Surface	Puissance adaptée du poêle à bois
50 m ²	6 KW
100 m ²	12 KW
150 m ²	19 KW

Le rendement de votre appareil et les émissions de particules.



Source ADEME 2013

À SAVOIR

9h de fonctionnement d'un foyer ouvert



Émissions de particules d'une
voiture essence sur **50** allers-retours
Tarbes-Toulouse



Faire appel à un **installateur agréé RGE*** vous garantit
une installation de qualité et des conseils d'utilisation
adaptés à votre utilisation de l'appareil de chauffage.

*RGE : Reconnu Garant de l'Environnement



Ce qu'il faut retenir :

Un appareil de chauffage
au bois **PERFORMANT** :

- Pollue moins
- À un rendement + élevé
- Permet des économies de bois

conseil
N°2

Le bon combustible

Séchage et stockage

L'idéal est un bois stocké **sous abri**,
à l'**extérieur** et bien ventilé.
Avec un séchage du bois moyen de **18 mois**,
vous vous assurez d'avoir jusqu'à
2 fois plus de chaleur mais aussi
moins de particules toxiques.



Un bois sec = moins de 25% d'humidité

Préférez le bois de **feuillus durs**
(chêne, frêne, hêtre, orme, charme, châtaignier)
C'est un bois dense, il fournira plus d'énergie au m³.
Les résineux sont à utiliser pour l'allumage.

À SAVOIR

Un bois **sec** se reconnaît à :

- des **fissures** qui irradient depuis le centre.
- **léger**, il sonne creux si on cogne 2 bûches entre elles.
- l'**écorce** se détache facilement.



NE JAMAIS UTILISER de bois traité ou bien de
déchets domestiques dans votre foyer, vous
serez exposés à l'émission d'éléments toxiques !

- Pour un combustible de qualité, privilégiez un bois **sec**, produit **localement** afin de développer la filière bois locale.
- Mais surtout des bûches **calibrées** pour votre appareil.
- Pensez aux labels, tels que France Bois Bûche, Flamme Verte ou encore NF Bois de Chauffage, gage de qualité.

conseil
N°3

La bonne utilisation

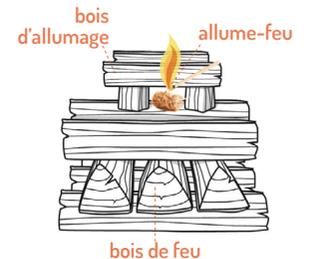
À SAVOIR

- Bien lire la **notice** de votre appareil de chauffage au bois.
- Alimenter peu le foyer mais **régulièrement**.
- Privilégier l'allumage par le haut avec un allume-feu écologique.

Un allume-feu écologique se compose de fibres de bois
ou de sciure compressée imprégné de cire végétale.

L'allumage par le haut :

Avec l'allumage
par le haut, il y a beaucoup
moins de particules émises.



Entretien

- Un nettoyage régulier des cendres permet d'éviter une surconsommation de bois.
- Un ramonage deux fois par an vous permet d'utiliser le chauffage au bois en toute sécurité.



- Un entretien régulier (nettoyage et ramonage) permet de vous chauffer au bois en toute sécurité et avec un meilleur rendement.
- Pensez à faire réaliser l'entretien par un professionnel agréé qui vous délivrera un certificat.



Le saviez-vous ?

Dans le Parc national des Pyrénées, 80 % des habitations sont chauffées au bois.

41 % de ces équipements sont peu ou pas performants et émettent des particules polluantes. En effet, le chauffage au bois individuel contribue pour 90 %* aux émissions de particules (PM2,5) du secteur résidentiel. Elles sont responsables en grande partie de la pollution de fond** en hiver.

Les avantages et inconvénients du chauffage au bois :



- Émission de gaz à effet de serre quasiment neutre.
- Prix d'achat le moins cher.
- Développement d'une activité locale, non délocalisable.



Émission de polluants nocifs pour la santé si on n'adopte pas les bonnes pratiques de chauffage !

Les effets sur la santé :

La pollution aux particules la plus problématique est la pollution de fond***. Elle expose de façon chronique aux polluants.

À court terme :

- Irritation du nez, des yeux, de la gorge
- Toux
- Asthme
- Allergies
- Aggravation de maladies respiratoires

À long terme :

- Risque aggravé de cancers
- Maladies cardio-vasculaires
- Maladies respiratoires graves
- Décès prématurés

*Source : Atmo Occitanie / ** La pollution de fond est celle à laquelle est exposé un individu en permanence. Elle est en dessous des seuils d'alerte mais tout aussi dangereuse pour la santé humaine du fait de l'exposition chronique.

Économisez

Jusqu'à 700 € par an !

Économie réalisée après le remplacement d'un appareil de chauffage au bois par un équipement plus performant sur la base d'une facture de bois bûche annuelle de 1 500 €.



Et participez à l'amélioration de la qualité de l'air !

Pour bien choisir son appareil de chauffage

Guides à consulter en ligne : www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques



Le saviez-vous ?

Pour le changement de votre appareil de chauffage au bois ou pour tout autre projet d'amélioration énergétique de votre logement, vous pouvez bénéficier d'aides financières. N'attendez plus et renseignez-vous !



Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat du Haut-Béarn

Tél. 05 59 05 66 77



Espace Info Énergie

Tél. 05 59 14 60 64

infoenergie.bearn@solihia.fr



Animé par la Région et l'ADEME, le réseau des TEPOS en Nouvelle-Aquitaine est composé de territoires engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique.